

Budget rectificatif 5/2024: adaptation des crédits de paiement, actualisation des recettes et autres actualisations techniques

2024/0252(BUD) - 23/01/2025 - Acte final

OBJET : adoption définitive du budget rectificatif n° 5 de l'Union européenne pour l'exercice 2024.

ACTE NON LÉGISLATIF : Adoption définitive (UE, Euratom) 2025/8 du budget rectificatif n° 5 de l'Union européenne pour l'exercice 2024.

CONTENU : le président du Parlement européen a constaté que la procédure prévue à l'article 314 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne est achevée et que le budget rectificatif n° 5 de l'Union européenne pour l'exercice 2024 est définitivement arrêté.

Affectation des ressources de l'Union en vue d'assurer le financement du budget annuel de l'Union :

Total des recettes des titres 2 à 6 : **8.574.254.621 EUR** en 2024 (contre 14.162.379.985 EUR en 2023).

Crédits à couvrir par les ressources propres : **141.170.058.938 EUR** en 2024 (contre 151.040.594.788 EUR en 2023).

Recettes totales : 149.744.313.559 EUR en 2024 (contre 165.202.974.773 EUR).